



# Cellules souches pour la vie

 Quand j'ai su que le sang de cordon ombilical pouvait sauver une vie, **j'ai tout de suite décidé de donner le mien à une banque publique.** 

*– Nathaly, qui a fait deux dons de sang de cordon à la Banque de sang de cordon de la Société canadienne du sang*



**Société  
canadienne  
du sang**

SANG  
PLASMA  
CELLULES SOUCHES  
ORGANES  
ET TISSUS

**Saviez-vous que le sang contenu dans le cordon ombilical et dans le placenta après un accouchement est riche en cellules souches, des cellules qui peuvent sauver des vies?**

**Le sang de cordon est utilisé pour traiter plus de 80 maladies, dont la leucémie. Pourtant, il est souvent traité comme un déchet médical et jeté.**

La Banque de sang de cordon de la Société canadienne du sang recueille et conserve le sang de cordon pour les personnes qui ont besoin d'une greffe de cellules souches, mais qui n'ont pas de donneur compatible dans leur famille. Au Canada, la moitié des personnes en attente d'une greffe de cellules souches sont incapables de trouver un donneur.



**Moins de 25 %**  
trouvent un donneur compatible  
dans leur famille.

**Les quelque 75 % restants**  
dépendent d'étrangers.

Pour que les gens en attente d'une greffe aient de meilleures chances de trouver un donneur, il faut que la banque publique nationale soit diversifiée.

**Faire un don de sang de cordon n'est pas compliqué, ne coûte rien et ne pose aucun risque ni pour la mère, ni pour le bébé.**

Quatre établissements participent au programme de don :

**Campus Général, Hôpital d'Ottawa**  
Ottawa (Ontario)

**Hôpital Civic de Brampton, Système de santé William-Osler**  
Brampton (Ontario)

**Hôpital pour femmes Lois-Hole, Services de santé de l'Alberta**  
Edmonton (Alberta)

**Hôpital et centre de santé pour femmes de la Colombie-Britannique**  
Vancouver (Colombie-Britannique)

Des services de traduction et d'interprétation sont offerts dans plusieurs langues. Pour en savoir plus, consultez notre site Web.

**Vous pourriez sauver une vie. S'inscrire au programme est facile.**  
[sang.ca/fr/donsangombilical](http://sang.ca/fr/donsangombilical)



Unique Hospital ID Label

## **AUTORISATION DE COLLECTE** **de sang de cordon ombilical**

Le présent document contient des informations sur le don de sang de cordon à la banque publique de sang de cordon gérée par la Société canadienne du sang (ci-après désignée comme la « Banque de sang de cordon »). Vous pouvez faire don du sang de cordon de votre bébé à la Banque de sang de cordon; il s'agit d'un don volontaire. Vous pouvez également faire entreposer le sang de cordon de votre bébé dans une banque privée afin qu'il puisse peut-être servir à un membre de votre famille plus tard. Enfin, vous pouvez décider de ne rien faire de tout cela. Si vous choisissez de faire don du sang de cordon de votre bébé à la Banque de sang de cordon, il ne pourra être transféré ultérieurement à une banque privée. Si vous choisissez de ne pas en faire don à la Banque de sang de cordon, cela n'aura aucune incidence sur la prise en charge médicale dont votre bébé et vous bénéficierez.

### **Que sont les cellules souches du sang de cordon?**

Le sang de cordon ombilical renferme des cellules souches, qui sont des cellules immatures ayant la capacité de se transformer en cellules sanguines, à savoir :

- les globules rouges, qui transportent l'oxygène dans le corps;
- les plaquettes, qui jouent un rôle dans la coagulation sanguine;
- les globules blancs, qui permettent de lutter contre les infections.

### **À quoi servent les cellules souches du sang de cordon recueilli?**

La Banque de sang de cordon extrait, analyse et conserve les cellules souches contenues dans le sang de cordon recueilli afin qu'elles puissent être greffées à toute personne, au Canada ou à l'étranger, qui en aurait besoin. La Banque de sang de cordon peut également utiliser ces cellules souches pour l'assurance de la qualité (validation, formation et contrôle qualité), l'amélioration de la production (« autres fins ») et, si vous y avez consenti, dans des projets de recherche.

### **Comment recueille-t-on le sang de cordon?**

Juste après la naissance du bébé et avant l'expulsion du placenta, le médecin, la sage-femme ou l'infirmière coupe le cordon ombilical, puis le remet au personnel de la Banque de sang de cordon, à l'hôpital. Le sang de cordon est ensuite recueilli dans une poche stérile, puis analysé afin de déterminer s'il répond aux critères de mise en banque. Si vous le désirez, vous pourrez demander à votre équipe médicale que le placenta et le cordon ombilical de votre bébé vous soient restitués.

### **Mise en banque du sang de cordon**

Si, à l'hôpital, le personnel de la Banque de sang de cordon estime que le sang de cordon recueilli contient suffisamment de cellules souches, il sera envoyé au centre de traitement de la Banque de sang de cordon pour d'autres analyses. Avant que vous ne quittiez l'hôpital, un membre du personnel de la Banque de sang de cordon viendra s'entretenir avec vous et recueillir votre consentement pour la mise en banque du sang de cordon aux fins de greffe. Cette personne vous posera des questions sur vos antécédents médicaux et sur votre état de santé général. Vous devrez fournir des échantillons de sang (six petits tubes, soit environ trois cuillères à soupe) qui serviront à déterminer votre groupe sanguin; à effectuer des tests de compatibilité visant à savoir si les cellules souches recueillies sont transplantables à une personne donnée; et à réaliser des tests de dépistage du VIH, des virus des hépatites B et C, du virus T-lymphotrope humain, du cytomégalovirus, du virus du Nil occidental et, le cas échéant, de la maladie de Chagas et d'autres agents pathogènes responsables de maladies transmissibles. Conformément à la politique de la Société canadienne du sang, tout résultat positif à ces tests de

CBU Unique ID Number

**Confidential**

**Page 1 of 5**

**F800383 (Revision 1)**  
**Legacy # 1000106732**



Unique Hospital ID Label

## **AUTORISATION DE COLLECTE** **de sang de cordon ombilical**

dépistage vous sera communiqué ainsi qu'à votre médecin. Si vous avez besoin d'une perfusion pendant l'accouchement, il se pourrait que vos échantillons de sang soient recueillis à ce moment-là.

Si le sang de cordon de votre bébé ne peut être mis en banque, en fonction de l'hôpital où vous accoucherez, il pourra être :

- éliminé;
- transféré au centre de traitement de la Banque de sang de cordon pour être utilisé à d'autres fins que la greffe ou, si vous y avez consenti, dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon;
- remis à l'hôpital, qui en disposera conformément à ses politiques ou l'utilisera dans ses propres projets de recherche. Pour toute question à ce sujet, veuillez vous adresser à un(e) représentant(e) de l'hôpital.

### **Conservation et greffe**

Une fois au centre de traitement, le sang de cordon est soumis à diverses analyses, puis les cellules souches sont préparées pour la mise en banque si les résultats des analyses montrent qu'elles sont propres à la greffe. Si, à quelque moment que ce soit, il s'avère que les cellules souches recueillies ne peuvent être mises en banque, le sang de cordon et tous les échantillons prélevés pourront être éliminés, servir à d'autres fins ou, si vous y avez consenti, être utilisés dans des projets de recherche biomédicale dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon.

### **Programme de recherche**

Si, à quelque moment que ce soit, la Banque de sang de cordon estime que les cellules souches contenues dans le sang de cordon ne se sont pas propres à la greffe, celles-ci pourront être utilisées dans des projets de recherche biomédicale dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon. Les sous-produits extraits lors de la préparation des cellules souches, tels que les globules rouges, peuvent également servir à la recherche au lieu d'être éliminés. Si vous y consentez, vous devez cocher la case Recherche ci-dessous. Pour plus d'informations, consultez la page *Banque de sang de cordon de la Société canadienne du sang — Informations sur le don de sang de cordon pour la recherche biomédicale*.

Remarque : Il est possible que l'hôpital vous propose de participer à un projet de recherche mené par l'un de ses chercheurs, non affilié à la Société canadienne du sang, que vous ayez coché ou non la case Recherche ci-dessous.

### **Frais et remboursements**

Le don de sang de cordon à la Banque de sang de cordon étant gratuit, aucun remboursement de frais ne peut avoir lieu.

### **Bienfaits potentiels**

Le sang de cordon a le potentiel d'améliorer la santé de personnes atteintes de graves maladies.

**Confidential**

CBU Unique ID Number

**Page 2 of 5**

**F800383 (Revision 1)**  
**Legacy # 1000106732**



Unique Hospital ID Label

## **AUTORISATION DE COLLECTE** **de sang de cordon ombilical**

### **Désagréments et risques potentiels**

Le don de sang de cordon n'est associé à aucun risque significatif. La collecte du sang du cordon n'a aucune incidence sur l'accouchement, votre prise en charge ou celle du bébé. Le sang de cordon est recueilli à partir du cordon ombilical après la naissance du bébé. Si des échantillons de votre sang sont requis à des fins d'analyse, la quantité de sang prélevée sera minime (environ trois cuillères à soupe) et n'affectera pas votre état de santé. Il est parfois possible de ressentir une légère douleur ou de voir apparaître une ecchymose, ou « bleu », au point d'insertion de l'aiguille. Enfin, un étourdissement, un évanouissement et, rarement, une infection peuvent survenir.

### **Renseignements personnels**

Par la présente, vous autorisez le personnel de la Banque de sang de cordon à prendre connaissance de votre dossier médical et de celui de votre bébé dans le but de recueillir le sang de cordon de votre bébé et de déterminer si celui-ci peut être mis en banque. L'examen de vos dossiers médicaux permettra de détecter d'éventuelles maladies ou conditions médicales susceptibles d'être transmises à la personne à qui l'on greffera les cellules souches du sang de cordon recueilli. Pour plus d'informations sur la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels, veuillez consulter notre *Déclaration de confidentialité*.

### **Besoin de plus d'informations?**

Pour plus d'informations sur la Banque de sang de cordon de la Société canadienne du sang :

- Allez au [www.sang.ca/sang-de-cordon](http://www.sang.ca/sang-de-cordon).
- Appelez au 1 866 JE DONNE (1-866-533-6663).
- Envoyez un courriel à [cordblood@blood.ca](mailto:cordblood@blood.ca).

Si vous avez des questions sur le don de sang de cordon, nous vous invitons à en parler avec votre médecin ou votre sage-femme.

### **Retrait de votre participation à la Banque de sang de cordon**

La participation à la Banque de sang de cordon se fait sur la base du volontariat. Vous pouvez cesser votre participation à tout moment en appelant au 1 866 JE DONNE (1-866-533-6663). Le sang de cordon recueilli sera éliminé s'il n'a pas déjà été utilisé pour une greffe, dans un projet de recherche ou à d'autres fins. Les renseignements vous concernant, votre bébé et vous, qui auront été recueillis jusqu'à la date de votre demande de retrait de participation à la Banque de sang de cordon seront conservés dans les dossiers de la Société canadienne du sang. Après cette date, aucun autre renseignement personnel ne sera recueilli, utilisé ou divulgué. Conformément à notre *Déclaration de confidentialité*, le retrait de votre participation à la Banque de sang de cordon n'aura aucune incidence sur la manière dont les renseignements personnels déjà recueillis sont utilisés ou divulgués.

**Confidential**

CBU Unique ID Number

**Page 3 of 5**

**F800383 (Revision 1)**  
**Legacy # 1000106732**



Unique Hospital ID Label

## AUTORISATION DE COLLECTE de sang de cordon ombilical

**\*À remplir par le parent qui accouche\***

**Ethnicité** : Ces informations permettront d’optimiser la détermination de la compatibilité entre les cellules souches recueillies et un(e) receveur(se) potentiel(le).

Choisir l’ethnicité à laquelle chaque parent s’identifie le plus.																							
	Arabe	Asie centrale	Asie du Nord	Asie du Nord-Est	Asie du Sud	Asie du Sud-Est	Noire africaine	Noire antillaise	Noire (autre)	Caucasienne	Chinoise	Philippine	Premières Nations	Latino-américaine	Inuite	Juive ashkénaze	Juive sépharade	Métisse	Îles du Pacifique	Origines multiples	Inconnue	Ne souhaite pas répondre	
Parent qui accouche																							
Autre parent biologique																							

### Autorisation de collecte

J’affirme, par la présente, avoir lu et compris les informations relatives au don de sang de cordon. Je confirme avoir eu la possibilité de poser des questions et déclare être satisfait(e) des réponses que j’ai obtenues. Je confirme également avoir eu la possibilité de faire part de mes préoccupations à un(e) professionnel(le) de la santé indépendant(e) — médecin ou sage-femme.

Je consens volontairement à la collecte du sang du cordon ombilical de mon bébé après sa naissance aux fins décrites dans le présent document, au prélèvement d’échantillons de mon sang et à l’examen de mon dossier médical et de celui de mon bébé. Je reconnais avoir lu, compris et consenti à la collecte, à l’utilisation et à la divulgation des renseignements personnels me concernant ainsi que mon bébé conformément à la *Déclaration de confidentialité*. Je comprends que je peux retirer mon consentement à tout moment et sais comment procéder.

Je comprends que l’on peut me proposer de participer à un projet de recherche mené par un chercheur de l’hôpital qui ne sera pas affilié à la Société canadienne du sang, et ce, que j’aie coché ou non la case Recherche ci-dessous.

CBU Unique ID Number



Unique Hospital ID Label

## **AUTORISATION DE COLLECTE** **de sang de cordon ombilical**

En cochant la case Recherche ci-dessous, j'autorise volontairement la Société canadienne du sang à utiliser ou à remettre à des chercheurs le sang de cordon recueilli, s'il ne peut être mis en banque, ainsi que les sous-produits associés, pour des projets de recherche biomédicale dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon. J'ai lu les informations disponibles sur la page *Banque de sang de cordon de la Société canadienne du sang — Informations sur le don de sang de cordon pour la recherche biomédicale* et j'ai eu la possibilité de poser des questions. Je comprends que je ne serai pas informé(e) par la Société canadienne du sang de l'utilisation du sang de cordon recueilli dans des projets de recherche et que je ne recevrai aucun résultat de projets de recherche ayant utilisé le sang de cordon recueilli dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon. Je comprends que je pourrai être contacté(e) par la Société canadienne du sang dans l'éventualité où un projet de recherche révélerait des informations inattendues pouvant s'avérer importantes. Je comprends que les résultats de ces projets de recherche seront publiés sur le site Web de la Société canadienne du sang.

**RECHERCHE** (cochez cette case si vous consentez à l'utilisation pour la recherche)

\_\_\_\_\_  
Nom (lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Code postal

\_\_\_\_\_  
N° tél.

\_\_\_\_\_  
Courriel (facultatif)

### **For CBB Use Only**

**Change of Information:**     Name     Address     Postal Code     Phone Number

Verification of information discrepancy from unique hospital unique ID label to documented information by birthing parent:

**Confidential**

\_\_\_\_\_  
CBU Unique ID Number

**Page 5 of 5**

**F800383 (Revision 1)**  
**Legacy # 1000106732**

## **Donneurs de composants sanguins, Registre de donneurs de cellules souches, Banque de sang de cordon**

La Société canadienne du sang est déterminée à protéger vos renseignements personnels. La présente politique de confidentialité explique la façon dont nous recueillons, utilisons et divulguons les renseignements personnels que nous recueillons auprès des donneurs (sang total, plasma, plaquettes) et des candidats au don, des personnes inscrites au Registre de donneurs de cellules souches de la Société canadienne du sang (le « Registre de donneurs de cellules souches ») et des personnes qui participent à la Banque de sang de cordon de la Société canadienne du sang (la « Banque de sang de cordon »), y compris les renseignements personnels des nouveau-nés.

### **Nature des renseignements personnels recueillis**

La Société canadienne du sang peut avoir à recueillir les informations suivantes à votre sujet :

- vos données démographiques et coordonnées, y compris celles de votre médecin;
- vos réponses à des questions d'ordre médical et social;
- les renseignements post-don et antécédents de don, y compris l'admissibilité ou l'inadmissibilité au don;
- les résultats des analyses réalisées sur vos composants sanguins, le sang du cordon ombilical de votre bébé et sur vos échantillons de salive; ces résultats peuvent comprendre des informations sur le groupe sanguin, dont les antigènes leucocytaires humains (HLA) et les marqueurs de maladies transmissibles;
- des renseignements médicaux fournis par votre médecin ou vous-même.

### **Utilisation des renseignements personnels**

La Société canadienne du sang utilise vos renseignements personnels afin d'évaluer votre admissibilité aux différents programmes de don, d'évaluer votre compatibilité avec les patients, et de s'assurer de la qualité et de l'innocuité des produits recueillis (sang total, plasma, plaquettes, sang de cordon, cellules souches). Nous pouvons également les utiliser aux fins suivantes :

- vous contacter si votre compatibilité avec un patient a été déterminée;
- vous envoyer une trousse de frottis buccal;
- vous contacter à propos de votre santé;
- contacter votre médecin, si nécessaire;
- vous informer sur la participation à nos programmes;
- vous contacter en cas de pénurie de produits sanguins;
- améliorer la nature et l'efficacité de nos programmes; former notre personnel et autres publics concernés;
- gérer vos comptes et répondre à vos questions;
- vous honorer lors de cérémonies visant à reconnaître les contributions des donneurs et des participants à nos programmes;
- vous permettre de participer à des concours, à des activités promotionnelles et à des sondages, et d'utiliser la fonction de clavardage en ligne;
- anonymiser certains éléments vous concernant, c'est-à-dire supprimer votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone de ces éléments;
- mener des projets de recherche approuvés par un comité d'éthique;
- assurer la sécurité sur nos lieux de travail;
- accéder aux résultats de vos analyses en cas de contact accidentel avec vos dons ou vos échantillons;
- vous contacter pour vous offrir la possibilité de participer à des projets de recherche;



- vous informer de nos collectes de fonds — si vous ne souhaitez pas que l'on vous contacte à ce sujet, appelez au 1 866 JE DONNE (1.866.533.6663);
- se conformer aux exigences légales et réglementaires;
- toute autre fin raisonnable, et tel que le permet ou le prescrit la loi.
- **Participants à la Banque de sang de cordon** : vous contacter après la naissance de votre bébé afin de nous informer de sa santé.

La Société canadienne du sang ne revend pas les renseignements personnels qu'elle recueille.

## **Divulgence des renseignements personnels**

La Société canadienne du sang peut avoir à divulguer vos renseignements personnels aux personnes et entités suivantes :

- les agences de santé publique;
- d'autres organismes canadiens de gestion de produits sanguins dans le but d'assurer la sécurité du système transfusionnel;
- votre médecin pour l'informer d'informations importantes concernant votre santé;
- les hôpitaux canadiens dans le but de coordonner votre don;
- les hôpitaux et les registres de donneurs canadiens, ainsi que les registres de donneurs d'autres pays, aux fins de recherche de donneurs — un identifiant unique sera utilisé dans ce cas;
- des chercheurs, pour les besoins de projets de recherche approuvés par un comité d'éthique et répondant aux exigences légales et réglementaires;
- les vérificateurs des organismes d'accréditation et de réglementation dont dépend la Société canadienne du sang;
- toute autre entité ou personne habilitée dans les circonstances où la loi l'exige ou l'autorise.
- **Participants au Registre de donneurs de cellules souches** : si nous déterminons que vous pourriez être un donneur compatible pour un patient et que nous n'arrivons pas à vous joindre, vos coordonnées et votre date de naissance pourront être transmises à la Gendarmerie royale du Canada afin qu'elle tente de vous localiser.

## **Protection des renseignements personnels**

Seules les personnes et les entités ayant besoin de vos renseignements personnels dans le cadre de leur travail en relation avec la Société canadienne du sang pourront y accéder. Il se peut que nous fassions appel à des fournisseurs tiers pour certains services, y compris des fournisseurs basés dans d'autres pays. Dans certains cas, ces fournisseurs se chargeront eux-mêmes de recueillir les renseignements dont ils auront besoin auprès de vous, auquel cas, vos renseignements personnels seront soumis à leurs propres politiques en matière de confidentialité. Tous nos fournisseurs sont tenus, par contrat, d'adopter des mesures de sécurité adéquates pour protéger les renseignements personnels en leur possession et de ne recueillir, n'utiliser et ne divulguer des renseignements personnels qu'aux fins dictées par la nature des services qu'ils sont amenés à fournir à ou au nom de la Société canadienne du sang.

## **Accès et modification de vos renseignements personnels**

Pour corriger ou demander l'accès à vos renseignements personnels, veuillez consulter la page Confidentialité et mentions légales, à [sang.ca](http://sang.ca). Vous pouvez modifier vos coordonnées ou changer de moyen de communication favori en tout temps en remplissant notre formulaire de changement d'adresse en ligne, ou en nous contactant, par téléphone, au 1 866 JE DONNE (1.866.533.6663), par courriel, à [feedback@blood.ca](mailto:feedback@blood.ca), ou en utilisant la fonction de clavardage de notre site Web, à [sang.ca](http://sang.ca).

# POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ



## **Contact**

Pour toute question concernant notre politique de confidentialité, appelez au 1.877.262.9191 (numéro sans frais) ou écrivez à [privacy@blood.ca](mailto:privacy@blood.ca).

Si vous estimez que la Société canadienne du sang n'a pas répondu à vos préoccupations, vous avez le droit de communiquer avec le commissaire à la protection de la vie privée ou l'ombudsman de la vie privée de votre province ou territoire.



**Société  
canadienne  
du sang**

SANG  
PLASMA  
CELLULES SOUCHES  
ORGANES  
ET TISSUS

**Registre de donneurs de cellules souches  
de la Société canadienne du sang**

1800, prom. Alta Vista Drive

Ottawa (Ontario) K1G 4J5

T 1-613-739-2435 F 1-613-739-2275

N° sans frais : 1-866-233-2445

[www.sang.ca](http://www.sang.ca)

**BANQUE DE SANG DE CORDON DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU SANG**

**INFORMATIONS SUR LE DON DE SANG DE CORDON POUR LA RECHERCHE BIOMÉDICALE**

# **BANQUE DE SANG DE CORDON DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU SANG**

## **INFORMATIONS SUR LE DON DE SANG DE CORDON POUR LA RECHERCHE BIOMÉDICALE**



**Société  
canadienne  
du sang**

SANG  
PLASMA  
CELLULES SOUCHES  
ORGANES  
ET TISSUS

**Registre de donneurs de cellules souches  
de la Société canadienne du sang**

1800, prom. Alta Vista Drive  
Ottawa (Ontario) K1G 4J5

T 1-613-739-2435 F 1-613-739-2275

N° sans frais : 1-866-233-2445

www.sang.ca

## **BANQUE DE SANG DE CORDON DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU SANG**

### **INFORMATIONS SUR LE DON DE SANG DE CORDON POUR LA RECHERCHE BIOMÉDICALE**

**Cette page contient des informations sur le don de sang de cordon à la Banque de sang de cordon de la Société canadienne du sang (ci-après désignée comme la « Banque de sang de cordon ») pour le programme de recherche de la Banque de sang de cordon.**

La recherche biomédicale faisant appel au sang de cordon est susceptible d'accroître les connaissances sur la collecte, le traitement et la conservation du sang de cordon, ainsi que sur la greffe de cellules souches. Certaines études utilisent les cellules souches contenues dans le sang de cordon afin de mettre au point de nouveaux traitements ou de comprendre le fonctionnement des cellules souches (p. ex. expression des gènes), tandis que d'autres portent sur le sang de cordon en lui-même dans le but d'améliorer certains traitements médicaux.

#### ***Dans quelles circonstances le sang de cordon recueilli par la Banque de sang de cordon peut-il être utilisé dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon?***

Le sang de cordon recueilli peut s'avérer impropre à la conservation à différentes étapes du processus de préparation s'il ne répond pas aux critères de mise en banque. Si les cellules souches du sang de cordon recueilli ne peuvent être greffées ni mises en banque, au lieu de l'éliminer, la Banque de sang de cordon peut le redistribuer à des chercheurs, au Canada ou ailleurs, afin qu'ils puissent l'utiliser dans des projets de recherche biomédicale menés dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon.

Par ailleurs, lors de la préparation des cellules souches contenues dans le sang de cordon, des composants sanguins ou sous-produits, comme les globules rouges, sont extraits du sang de cordon. Au lieu d'être éliminés, ces sous-produits, qui ne rentrent pas dans la préparation des cellules souches, peuvent également être redistribués à des chercheurs.

Le sang de cordon recueilli ne peut être redistribué à des chercheurs **que si** :

- vous avez donné votre consentement;
- le sang de cordon recueilli ne répond pas aux critères de mise en banque ou les cellules souches ne peuvent être greffées;
- le sang de cordon répond à un certain nombre de critères pour la recherche;
- le projet de recherche visé a été approuvé d'un point éthique.

À noter que la redistribution du sang de cordon recueilli et des sous-produits associés ne se fait que selon le principe de recouvrement des coûts.

#### ***Comment faire pour donner son consentement à l'utilisation du sang de cordon en recherche biomédicale dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon?***

Pour que le sang de cordon recueilli puisse être utilisé dans des projets de recherche biomédicale, vous devez cocher la case Recherche.

#### ***Si on ne consent pas à l'utilisation du sang de cordon recueilli en recherche médicale, cela affecte-t-il sa prise en charge ainsi que celle de son bébé à l'hôpital?***

Le don de sang de cordon se faisant sur la base du volontariat, votre participation — ou non — au programme de recherche de la Banque de sang de cordon n'a aucune incidence sur votre prise en charge ou celle de votre bébé.

#### ***Y a-t-il des risques à donner le sang de cordon à la recherche biomédicale?***

Non, cela ne présente aucun risque supplémentaire pour votre santé ou celle de votre bébé. La Société canadienne du sang ne fournit aux chercheurs qu'un minimum de renseignements vous concernant, tels que la date de collecte du sang de cordon, le sexe de votre bébé et les critères qui ont permis de déterminer que le sang de cordon recueilli

## **BANQUE DE SANG DE CORDON DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU SANG**

### **INFORMATIONS SUR LE DON DE SANG DE CORDON POUR LA RECHERCHE BIOMÉDICALE**

était impropre à la conservation. Les renseignements nominatifs, c'est-à-dire les renseignements susceptibles de révéler votre identité, sont remplacés par un code unique de façon à ce que les chercheurs ne puissent pas déterminer l'identité du donneur.

#### ***Quels sont les avantages de donner du don de sang de cordon à la recherche biomédicale?***

Même s'il se peut que votre bébé ou vous-même ne bénéficierez pas directement des résultats, le sang de cordon recueilli sera utilisé dans des projets de recherche sur la santé et de nature scientifique dont d'autres personnes bénéficieront. En effet, ces projets sont susceptibles d'aboutir au développement de nouveaux médicaments et de produits médicaux ou commerciaux qui serviront à traiter des maladies. Vous ne posséderez aucun droit de propriété sur ces médicaments ou produits, et ne pourrez prétendre à aucune contrepartie financière.

#### ***Dans quel genre de projet de recherche le sang de cordon recueilli peut-il être utilisé?***

Exemples de projets de recherche — universitaires, sans but lucratif ou privés — dans lesquels le sang de cordon recueilli peut être utilisé :

- amélioration des pratiques cliniques actuelles en matière d'utilisation du sang de cordon;
- amélioration de la collecte, du traitement et de la conservation du sang de cordon;
- étude de l'expression des gènes;
- découverte d'applications cliniques et non cliniques des cellules souches contenues dans le sang de cordon;
- production de lignées de cellules souches pouvant être entretenues pendant plusieurs années et servir à diverses activités de recherche;
- développement de médicaments et de produits médicaux ou commerciaux destinés au traitement de diverses maladies.

Aucun sang de cordon n'est fourni aux projets impliquant du séquençage génomique.

À noter que tous les projets de recherche menés dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon doivent être approuvés par la Société canadienne du sang et être examinés par son comité d'éthique pour la recherche. Par ailleurs, il se peut que les chercheurs aient l'obligation d'obtenir l'approbation du comité d'éthique de leur propre organisme et des éventuels comités consultatifs qui supervisent leur projet.

Lorsque vous consentez à l'utilisation du sang de cordon recueilli en recherche biomédicale, vous ne pouvez pas choisir le domaine de recherche ni le projet dans lequel celui-ci pourra être utilisé.

Pour plus d'informations sur les projets de recherche qui utilisent du sang de cordon recueilli par la Banque de sang de cordon, allez au [www.blood.ca/fr/cellules-souches/don-de-sang-de-cordon/don-de-sang-de-cordon-pour-la-recherche](http://www.blood.ca/fr/cellules-souches/don-de-sang-de-cordon/don-de-sang-de-cordon-pour-la-recherche).

#### ***Comment les résultats des projets de recherche sont-ils diffusés?***

Les résultats des projets de recherche qui utilisent du sang de cordon recueilli par la Banque de sang de cordon peuvent être diffusés lors de colloques ou dans des revues médicales. Votre identité et celle de votre bébé ne seront en aucun cas divulguées. Le sang de cordon distribué aux chercheurs est débarrassé de tout élément pouvant vous identifier, vous ou votre bébé, et aucun résultat des projets menés dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon n'est envoyé aux donneurs. Bien que les projets de recherche n'aient pas vocation à produire des résultats qui pourraient concerner votre santé ou celle de votre bébé, si le projet ayant utilisé le sang de cordon recueilli venait à révéler des éléments importants à votre sujet, nous vous contacterions. Vous trouverez sur notre site Web des informations sur les projets en cours et les résultats des projets achevés.

## **BANQUE DE SANG DE CORDON DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU SANG**

### **INFORMATIONS SUR LE DON DE SANG DE CORDON POUR LA RECHERCHE BIOMÉDICALE**

#### ***Peut-on retirer son consentement à l'utilisation du sang de cordon recueilli en recherche biomédicale?***

Le don de sang de cordon se faisant sur la base du volontariat, vous pouvez demander le retrait de votre consentement à tout moment. Il vous suffit de nous appeler au 1 866 JE DONNE (1-866-533-6663) afin que nous puissions vous envoyer le formulaire approprié, intitulé *Retrait de participation à la Banque de sang de cordon de la Société canadienne du sang*, que vous devrez remplir, puis nous renvoyer.

Veillez noter que le sang de cordon destiné à la recherche est expédié dans les 48 heures suivant la collecte. En cas de retrait du consentement, il est éliminé s'il n'a pas déjà été utilisé dans un projet de recherche ou à d'autres fins (p. ex. assurance de la qualité — validation, formation et contrôle-qualité — ou amélioration des produits). Dans le cas contraire, le sang de cordon et les résultats du projet de recherche concerné ne peuvent être éliminés ni suspendus.

#### ***Qui doit-on contacter si l'on a des questions à propos du programme de recherche de la Banque de sang de cordon?***

Vous pouvez nous appeler au 1 866 JE DONNE (1-866-533-6663) ou aller au [www.blood.ca/fr/cellules-souches/don-de-sang-de-cordon/don-de-sang-de-cordon-pour-la-recherche](http://www.blood.ca/fr/cellules-souches/don-de-sang-de-cordon/don-de-sang-de-cordon-pour-la-recherche).

Pour toute question sur les droits des participants aux projets de recherche ou sur le déroulement des projets de recherche dans le cadre de ce programme, vous pouvez contacter le Comité d'éthique pour la recherche de la Société canadienne du sang, en écrivant à [CBSREB@blood.ca](mailto:CBSREB@blood.ca). Il s'agit d'un comité indépendant de la Société canadienne du sang.